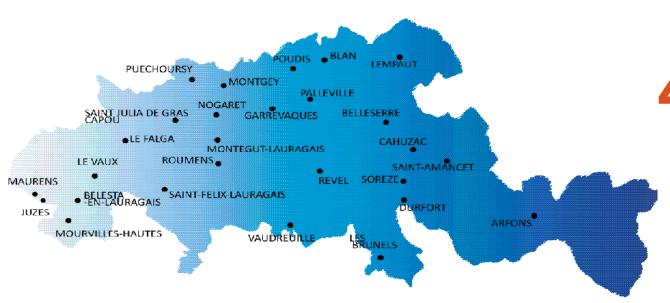
Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois 20, rue Jean Moulin 31250 Revel

Rapport d'activités

Présenté au conseil communautaire du 24 septembre 2015





2

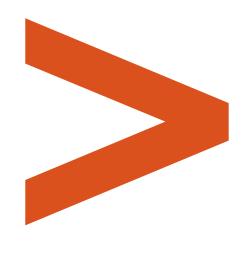
1

4

Conformément à la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit adresser au maire de chaque commune membre un rapport d'activités retraçant l'activité de son établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre à son conseil municipal en séance publique.

SOMMAIRE



Présentation de la Communauté de Communes	p.3
Le bilan financier 2014	p.4
Budgets annexes et marchés publics	p.5
Les réalisations 2014	p.6
Les délibérations 2014	p.15
Les décisions du Président	n 17

Présentation

de la Communauté de Communes

> 27 communes solidaires pour construire l'avenir

Le groupement de communes a été créé sous l'impulsion d'Alain Chatillon qui, avec les maires des localités voisines a souhaité rassembler les communes du bassin de vie dont Revel est le bourg-centre, communes entre lesquelles se sont tissés au fil du temps des liens étroits d'échange et de partage.

Ces liens de proximité se sont concrétisés en 1994 par la création d'une structure de coopération intercommunale, le **District Lauragais Revel Montagne Noire**.

Conformément à la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le District s'est transformé en **Communauté de Communes le 15 octobre 2001**.

La Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois rassemble aujourd'hui 27 communes (21 208 habitants - INSEE 2011) réparties sur trois départements : l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn et deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Une démarche originale et exemplaire qui a su s'affranchir des limites administratives et s'appuyer sur les réalités du terrain et de la vie locale.

Dans l'Aude : Les Brunels.

En Haute-Garonne : Bélesta-en-Lauragais, Juzes, Le Falga, Maurens, Mourvilles-Hautes, Nogaret, Saint-Julia, Saint-Félix-Lauragais, Montégut-Lauragais, Revel, Roumens, Vaudreuille, Le Vaux.

Dans le Tarn : Arfons, Belleserre, Cahuzac, Blan, Durfort, Garrevaques, Lempaut, Montgey, Palleville, Poudis, Puechoursy, Saint-Amancet, Sorèze.

les 27 communes d'un même bassin de vie ...







... se regroupent en Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois



Le bilan financier 2014



Sur la base de données extraites du compte administratif qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes comptabilisées sur l'exercice.

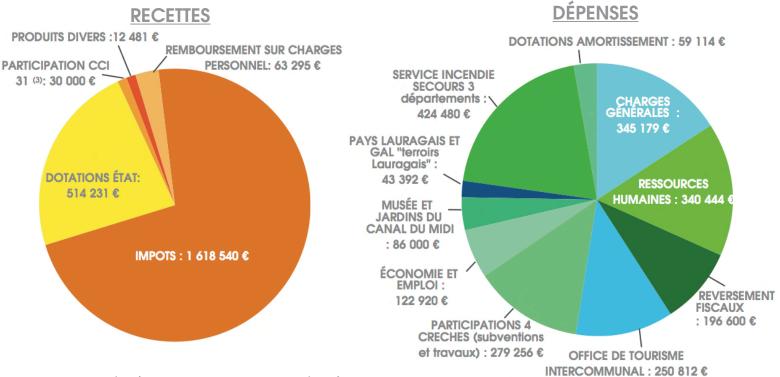
Le budget principal

Fonctionnement

Investissement

Recettes : 4 177 120 € Recettes : 949 483 € Dépenses : 4 054 044 € Dépenses : 453 720 € Résultat : + 123 076 € Résultat : + 495 763 €

Fonctionnement



- (1) hors recettes liées à la collecte des Ordures Ménagères : 1 938 573 €
- (2) hors dépenses liées à la collecte des Ordures Ménagères : 1 905 847 €
- (3) Chambre de Commerce et d'Industrice Toulouse 31

Investissement

Les principales dépenses réalisées en 2014

- Accueil de Loisirs Espace Pierre-Paul Riquet. Réalisé en 2014: 16 855 €
- Extension des locaux : 368 625 (dont 187 868 € engagé en 2013)
- Mobilier : 45 090 €
- Remboursement capital de la dette : 23 150 €

TOTAL RÉALISÉ : 453 720 €

Taux de la fiscalité directe locale en 2014

Les taux restent identiques à ceux de 2013

▶ Taxe d'habitation : 2,37%

▶ Taxe foncier bâti : 1,99%

Foncier non bâti : 9%

▶ Foncier entreprises : 2.99%

Les budgets annexes

Zone industrielle

- > La Communauté de Communes possède 2 zones industrielles:
- La première qui ne compte plus que deux terrains disponibles (ZI n°1).
- La deuxième (ZA de la Pomme II) qui représente 11 hectares et doit être aménagée.

ZI n°1: Résultat 2014

	Résultat clôture N-1	Résultat exercice 2014	Résultat clôture cumulé
Inv.	10 568,41	71 725,78	82 294,19
Fonct.	65 422,78	- 65 422,78	0
Total	75 991,19	6 303,00	82 294,14

ZA de la Pomme II:

	Résultat clôture N-1	Résultat exercice 2014	Résultat clôture cumulé
Inv.	117 988,52	-55 428,35	62 560,17
Fonct.			
Total	117 988,52	- 55 428,35	62 560,17

Site de l'Aérodrome de la **Montagne Noire**

Ce site héberge différentes associations qui bénéficient d'autorisations d'occupation temporaire de locaux (AOT):

- > Un pôle «mécanique» : Association Moto Club du Lac, prestataire Finot Formation, prestataire Moulis Motorsport.
- > Un pôle «aéronautique» : Association Apparat, association Vol à Voile Montagne Noire (VVMN), association Aéro Model Club.
- > Autres : Antenne de l'Institut des Eaux de la Montagne Noire, antenne du Conseil Général 31.

	Résultat clôture N-1	Résultat exercice 2014	Résultat clôture cumulé
Inv.	0	0	0
Fonct.	150 725,15	4 504,72	155 229,87
Total	150 725,15	4 504,72	155 229, 87

Service d'Assainissement Non-Collectif (ANC)

	Résultat clôture N-1	Résultat exercice 2014	Résultat clôture cumulé
Inv.	2 669,64	0	2 669,64
Fonct.	44 283,74	5 320,40	49 604,14
Total	46 953,38	5 320,40	52 273,78

Les marchés publics 2014

Marchés publics conclus par la Communauté de Communes en 2014:

Marchés de travaux

Marchés de 15 000 à 5 000 000 € HT et plus

Construction de l'Espace Pierre Paul-Riquet, Accueil de Loisirs Intercommunal à Saint-Ferréol :

- lot 2 : Probat (81370 Saint-Sulpice) lot 3 : Soprebois (31340 Villemur / Tarn)
- lot 6 : Somobois (31250 Revel) lot 7 : Montagné (31250 Revel)

Marchés de fournitures

Marchés de 90 000 à 199 999,99 € HT

Fourniture et luvraison de mobilier urbain pour les communes de la

- lot 1 : Signaux Girod Chelle (31100 Toulouse) lot 2 : SARL Gérard Didier (11240 Cambieure)

Marchés de services

Marchés de 15 000 à 89 999,99 € HT

Location de modulaires pour l'Acceuil de Loisirs Sans

Marchés de 90 000 à 199 999,99 € HT

Gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement 2014/2015 :

Les principales réalisations





Développement économique et aménagement du territoire

> Economie

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse 31, 17 projets ont été détectés et suivis durant l'année 2014.

> Action foncière

Négociations engagées avec Voies Navigables de France sur le site de Saint-Ferréol concernant l'acquisition de la base nautique.

Dans la perspective d'accueil de l'entreprise NEUDORFF, régularisation de l'acte d'achat initial qui a révélé un versement indû de TVA sur marge. La Communauté de Communes a engagé des démarches auprès des services fiscaux qui lui ont reversé 72 686 €.

> Aménagement de la Zone d'Activités Économiques La Pomme II

Préparation des consultations nécessaires à l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage notamment auprès de Midi-Pyrénées Constructions et établissements des documents préparatoires (levés topographiques etc...)

> Système d'Information Géographique (S.I.G)

Nouvelles contractualisations partenariales pour la fourniture des fichiers supports (cadastre et données fiscales). A ce jour, ces partenariats permettent de disposer des éléments nécessaires à la mise à jour des données de base du S.I.G; l'objectif étant de proposer aux 27 communes un S.I.G performant.

Refondation de la convention relative à l'échange des données avec les partenaires de la Communauté de Communes (ERDF, GRDF, Odre des Géomètres Experts, Lyonnaise des Eaux etc...). Convention en cours de signature.



Emploi et formation

La Communauté de Communes apporte son soutien actif à la Maison Commune Emploi Formation situés au 12 avenue de Castelnaudary - Revel :

- > Aide financière aux deux associations Initiative Emploi et Comité de Bassin d'Emploi (31 000 euros et 42 000 euros);
- > Mise à disposition et maintenance des locaux de la Maison Commune Emploi Formation;
- > Financement du «Point Visio Public» afin de maintenir les rendez-vous délocalisés en visio-conférence avec les conseillers Pôle Emploi

En 2014, la Maison Commune Emploi Formation a accueilli en moyenne 60 personnes par jour (demandeurs d'emploi, salariés et scolaires sur la recherche d'emploi - l'accès à la formation, à la Validation des Acquis de l'Expérience, l'orientation et l'information sur la création d'entreprise) et a accompagné 200 employeurs dans le domaine des Ressources Humaines.



- > Coordination de l'activité des partenaires Emploi sur le territoire de la Communauté de Communes.
- > Gestion d'une quizaine de permanences (Mission Locale, Cap Emploi ...).
- > Développement des actions spécifiques sur le territoire: Forum Emploi, Une solution pour tous les jeunes, Club Atout Emploi, Accompagnement accès à la formation professionnelle, Journées Métiers, Ateliers Ressources humaines et groupe de co-développement pour les chefs d'entreprises, Rencontres du parrainage, Journées Porteurs de projet, rencontres partenariales autour de la création d'entreprise
- > Traitement des offres d'emploi locales (241 en 2014).



Mise en place et suivi de la politique Petite Enfance - Enfance sur le territoire intercommunal

- En 2014, réorganisation du service :
- la coordinatrice petite enfance anime le relais assistantes maternelles (0/3 ans)
- la coordination du service enfance (3/11 ans) est assuré par un nouvel agent à partir de 2015.

- Contrat Enfance Jeunesse :

2014 : signature du Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J) entre la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne. Ce contrat d'objectifs et de cofinancement est conclu pour une durée de quatre ans (2014-2017). Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

- Équipements et maintenance des structures petite enfance / enfance :

La Communauté de Communes assure la gestion des bâtiments (4 multi-accueils et un ensemble de modulaires) : entretien et réparations, investissements (jeux d'enfants, agencements intérieurs et extérieurs, remaniement de toitures...), contrats de prestations de services (portail famille, sécurité des installations électriques et de lutte contre l'incendie......)

> Petite Enfance - 0 à 3 ans

- Coordination : les multi-accueils intercommunaux à gestion associative et le Relais Assistantes Maternelles intercommunal
- Les 4 multi-accueils à gestion associative (liés à l'intercommunalité par une convention d'objectifs et de moyens) situés à Blan, Revel, Saint-Felix Lauragais et Sorèze, assurent l'accueil collectif des enfants ; 104 places sont proposées. La Communauté de Communes réalise la coordination des actions, l'affectation des places en partenariat avec ces associations (67 entrées en multi-accueils en 2014).
- > Montant des aides directes et indirectes aux 4 associations : 342 000€
- Le spectacle de Noël a été proposé cette année à l'ensemble du public petite enfance (enfants fréquentant les multiaccueils et enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles).

- Relais Assistantes Maternelles (RAM) Intercommunal

- Mise en place d'un Ram Itinérant : Les Élus souhaitent permettre l'accès du RAM à toutes les assistantes maternelles du territoire intercommunal. Mise en place d'un RAM itinérant qui va à la rencontre des assistantes maternelles. Quatre communes ont accepté d'accueillir ce service itinérant : Garrevaques, Lempaut, Bélesta en Lauragais et Roumens. L'animatrice assure une matinée d'accueil collectif le jeudi et donne une première information administrative.
- Maintien du partenariat avec la médiathèque de la ville de Revel pour les ateliers de lecture à voix haute, avec le Foyer Soleil pour des rencontres intergénérationnelles.

> Enfance - 3 à 11 ans

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Démarrage de la construction du nouvel équipement à Saint Ferréol, l'Espace Pierre-Paul Riquet qui pourra accueillir 150 enfants : Montant prévisionnel des travaux : 1 700 000 € HT Financements : État (DETR 2013 et 2014) + CAF 31 + CAF 81 + Communauté de Communes.
- La gestion de l'Accueil de Loisirs actuellement installé à Revel a été attribuée à l'association Loisirs Éducation et Citoyenneté de Novembre 2014 à Novembre 2015.
- Une prestation de nettoyage a été conclue avec l'Association AILES- Revel pour le ménage et le temps de restauration pendant les vacances d'été.
- Convention : 1er semestre 2014 : Convention signée avec l'Ogec (École La Providence) concernant l'hébergement tremporaire de quelques classes, dans les modulaires en attendant la livraison de la nouvelle école (septembre 2014)

- Révision des tarifs ALSH:

• Inchangés depuis 2008, les tarifs ont été actualisés afin de répondre aux exigences de la CNAF : « proposer des tarifs modulés en fonction des ressources des familles et pratiquer des tarifs qui favorisent l'accessibilité du service aux familles (notamment les plus modestes) »

Le calcul des tarifs suivant les tranches de quotient CAF est plus équitable puisque basé sur les revenus des familles et les personnes à charge.

Tarif en application de la délibération du Conseil Communautaire n°124-2014 au 11 décembre 2014.

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIFS JOURNEE Avec repas	TARIFS 1/2 JOURNEE	TARIFS REPAS
0 – 400,00	1	6,00	3,00	2,00
400,01 à 600,00	2	8,00	4,00	2,00
600,01 à 850,00	3	9,10	4,55	2,00
850,01 à 1150,00	4	10,80	5,40	2,00
> 1 150,01	5	12,20	6,10	2,00
	EXTERIEUR	16,50	8,25	2,00



Assainissement non-collectif et environnement

Le territoire du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) s'étend sur les 27 communes de l'intercommunalité. Le nombre d'installations est estimé à 3000 (à 2,2 habitants par ménage cela représente 6 600 habitants, soit 33%).

Le service est assuré par un technicien qui réalise des contrôles en régie et par un prestataire, VEOLIA EAU (contrat s'achevant fin mars 2014 et, suite à une mise en concurrence, renouvelé en avril 2014 pour 1 an reconductible deux fois). La facturation des redevances et l'envoi des contrôles d'assainissement non collectif sont également assurés par le technicien avec l'aide ponctuelle d'un agent administratif.

> Indicateurs techniques :

Les types et le nombre de contrôles réalisés en 2014 :

Contrôle de conception des installations	59
Contrôle de la bonne exécution des installations	56
Contrôle des installations existantes	17
Contrôle de bon fonctionnement	Ø
Diagnostic lors des ventes d'immeubles	48



> Indicateurs financiers:

Les prestations de contrôle assurées par le SPANC donnent lieu au paiement par l'usager d'une redevance. En 2014, les tarifs des redevances étaient régis par la délibération n°33/2013 du 22 mars 2013 puis révisés par la délibération n° 94/2014 du 16 septembre 2014.

Cas n°1: Nouvelles installations d'Assainissement Non Collectif (ANC)

	Tarifs 2014
Contrôle	200
dont avis sur la conception et l'implantation	90
dont contrôle de bonne exécution des travaux	110
Avis sur certificat d'urbanisme	20
Visite supplémentaire	80

Cas n°2: Installations existantes d'Assainissement Non Collectif (ANC)

1/ Diagnostoc initial

	Tarifs 2014
Contrôle	45
Contrôles avec analyse	150
ANC>20 Equivalent Habitant ou ANC polluant	150

	Tarifs 2014
Contrôle	60
Contrôles avec analyse	165
ANC>20 Equivalent Habitant ou ANC polluant	165

⁽¹⁾ Un rendez-vous non honoré se caractérise par :

- > un courrier fixant un rendez-vous adressé au domicile de l'usager
- > l'absence de l'usager à la 1ère visite
- > le dépôt d'un avis de passage par le SPANC demandant à l'usager de prendre contact avec le service pour un second rendez-vous.
- > l'absence de réponse de l'usager dans le délai imparti (6 mois)
- 3/ Reprogrammation d'un diagnostic suite à un refus manifeste de contrôle (2)

	Tarifs 2014
Contrôle	120
Contrôles avec analyse	225
ANC>20 Equivalent Habitant ou ANC polluant	225

⁽²⁾ Un refus manifeste se caractérise par :

- > le refus du droit d'entrée de l'agent lors de la 1ère visite
- > l'envoi d'un courrier simple puis en recommandé par le SPANC
- > l'absence de réponse de l'usager dans le délai imparti (6 mois à partir du recommandé)

Cas n°3 : Installations existantes : contrôle périodique de fonctionnement

	Tarifs 2014
Contrôle	39
Contrôles avec analyse	150
ANC>20 Equivalent Habitant ou ANC polluant	150

Cas n°4: Vente

	Tarifs 2014
Contrôle diagnostic lors d'une vente	150

Les recettes réalisées au titre des redevances de contrôles par les usagers en 2014 s'élèvent à 18 967 euros.

Les subventions de l'Agence de l'eau pour 2013 versées en 2014 s'élèvent à 10 544 euros.

La subvention attendue en 2015 pour les contrôles réalisés en 2014 est de 8 606 euros.

> Suivi de la qualité des eaux du lac :

Suite à la remise du diagnostic écologique du plan d'eau réalisé par un prestataire pour le compte de la Communauté de Communes, un groupe de travail en partenariat avec Voies Navigables de France a été institué pour tenter de mettre en oeuvre les solutions préconisées pour améliorer la qualité de l'eau préconisées par le bureau d'étude (Ecolab-CNRS).



Classé en catégorie 1 depuis mai 2014, l'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli de 95 200 visiteurs en 2014 représentant 21 500 sollicitations touristiques (demandes de renseignement au comptoir).

> Internet et animation numérique

103 000 visites ont été recensées sur le site officiel de l'Office de Tourisme Intercommunal www.auxsourcesducanaldumidi. com depuis sa mise en ligne en juillet 2012 dont 37 160 visites pour l'année 2014. L'Office de Tourisme Intercommunal est également présent sur les réseaux sociaux pour l'animation du territoire (page Facebook 1 132 j'aime).

L'Office de Tourisme Intercommunal poursuit sa mission d'accompagnement et de conseil des professionnels du tourisme dans le virage numérique avec l'organisation d'ateliers thématiques (Google +, avis clients, réseaux sociaux, etc) et des accompagnements individuels tout au long de l'année.

> Promotion et communication

Edition du 1er guide touristique « Aux sources du Canal du Midi », véritable outil de promotion de notre destination présentant l'offre touristique des 27 communes de notre intercommunalité : hébergement, restauration, lieux de visite, artisanat, produits du terroir...

L'Office de Tourisme Intercommunal était présent sur plusieurs salons et opérations de promotion :

- MAHANA à Toulouse du 21 au 23 février 2014 18 000 visiteurs
- Salon mondial du Tourisme à Paris du 20 au 23 mars 2014 103 000 visiteurs
- Workshop Midi-Pyrénées à Toulouse le 14 mars 2014 80 voyagistes présents
- MAP PRO à Paris, salon de référence du tourisme de groupe et des réceptifs les 24 et 25 septembre 2014.

L'Office de Tourisme Intercommunal a participé à plusieurs éductours professionnels et bourses d'échanges de documentation touristique dont une organisée le 10 avril 2014 à Revel qui a réuni l'ensemble des prestataires touristiques du Pays Lauragais (166 communes réparties sur les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn)

> Commercialisation

Le service réceptif a commercialisé 54 groupes en 2014 (soit 1 670 participants) pour la découverte de notre territoire à travers l'organisation de visites guidées par nos guides-conférenciers ou circuits thématiques à la journée.

La boutique : de nouveaux produits dérivés à l'effigie des « sources du Canal du Midi » sont venus enrichir les vitrines des Bureaux d'information touristique de Revel, Sorèze et St-Félix Lauragais pour la saison 2014 (montres, tee-shirts, casquettes, jeux en bois pour les enfants...).

> Musée et Jardins du Canal du Midi

> Les missions

Outre les missions d'accueil des publics et la gestion courante de l'établissement, le Musée a, en 2014, engagé un projet de renforcement de sa position sur le territoire du Lauragais, à travers trois actions simultanées :

- Le lancement d'une étude sur le repositionnement du Musée, dans son futur développement en lien avec le site d'alimentation du Canal du Midi et le site de Saint-Ferréol, financée par des crédits européens FEDER.
- La programmation sur 6 mois d'un projet culturel, en collaboration avec la population locale et le collectif d'artistes Les Souffleurs commandos poétiques, dans l'objectif de créer un lien entre le musée et le territoire.
- La préparation de l'exposition Eaux sources du Canal du Midi, avec la photographe Brigitte Fort et le muséographe de Garrevaques Vincent Sablong

> La fréquentation du musée

L'exposition permanente, ainsi que les activités du musée ont attiré 15 500 personnes en 2014, soit une fréquentation équivalente à 2013. 80 % des publics du musée (payants ou gratuits) passent par la billetterie du musée, 20 % sont venus pour les évènements de l'action culturelle. 69 % ont été attirés au musée par le « bouche à oreille ».

> Le budget du musée

En 2014, les dépenses de fonctionnement du Musée s'élèvent à 357 000 € et les recettes à 369 300 €. La participation du Conseil Régional Midi-Pyrénées au Syndicat mixte du Musée & Jardins du Canal du Midi s'élève à 200 000 € ; celle de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois à 86 000 €.

En recettes propres, la billetterie, la boutique et la location du restaurant ont généré 74 950 €, soit une progression de 9,7 % par rapport à 2013. Ces recettes représentent 20% des recettes de fonctionnement (19% en 2013).



La Direction Générale assiste l'autorité territoriale dans la définition des orientations stratégiques de la Communauté de Communes en vue de développer le territoire et les prestations à l'usager. Elle met en oeuvre les politiques publiques décidées par le Conseil Communautaire en assurant le management et la coordination de l'ensemble des services, et en pilotant la mise en oeuvre des actions dans chacun des domaines d'intervention.

Sous l'autorité de la Direction Générale, le service «administration générale» de la Communauté de Communes accueille et informe le public, organise l'ensemble des missions, gère tous les moyens humains, techniques et financiers se rapportant à chacune des compétences exercées.

A ce titre, il exerce une fonction transversale menée en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la Communauté de Communes (direction, élus, agents) et les autres syndicats, établissements, communes membres associés.

Parmi ses misions:

- > Accueil du public (physique et téléphonique).
- > Gestion des ressources humaines.
- > Exécution des procédures budgétaires, comptables .
- > Suivi des budgets, de la trésorerie, de la fiscalité, de la comptabilité générale.
- > Préparation des commissions, conseils, réunions de bureau et comptes rendus.
- > Mise en place, animation et coordination des projets intercommunaux, des subventions, des procédures
- Coordination des services opérationnels:
 Petite Enfance / Enfance, Assainissement Non-Collectif, Economie, Développement touristique
- > Gestion du patrimoine.
- > Assistance aux partenaires: Musée, Office de Tourisme Intercommunal, Maison Commune Emploi Formation
- > Relations autres partenaires: Préfectures ...
- > Veille administrative et réglementaire.
- > Préparation et suivi des marchés publics, des contrats d'assurance.
- > Gestion des procédures contractuelles avec les financeurs:

CAF, Région, Département, Fonds Européens

> Ressources Humaines

> Elaboration et mise à jour d'un organigramme, de fiches de poste et du réglement intérieur.

L'équipe en 2014:

- > Direction Générale des Services
- 1 agent catégorie A. Temps complet
- > Service Administration générale
- 2 agents temps complet catégorie B et catégorie C
- > Service Affaires Juridiques & Communication
- 1 agent non-titulaire temps complet catégorie A
- > Service Aménagement du territoire et Environnement
- 1 agent temps complet catégorie B
- > Service Petite Enfance
- 2 agents catégorie B: 1 temps complet et 1 temps non-complet (non-titulaire)

Autres structures (conventions de mise à disposition) :

- > Office de Tourisme Intercommunal : 3 agents en position de détachement. Direction, 1 agent de cat. B, et conseillers touristiques : 2 agents de cat. C mis à disposition de l'Office de Tourisme Intercommunal.
- > Musée et Jardins du Canal du Midi: mise à disposition des fonctions supports: finance, administration générale et ressources humaines. 2 agents sont concernés: Directrice Générale des Services, Responsable Administration Générale.
- > Mise à disposition par la ville de Revel de personnel pour des missions techniques et économiques
- > Mise à disposition par la ville de Sorèze de personnel pour assurer l'entretien de locaux.

> Communication, informatique

> Refonte du site Internet intercommunal :

Depuis le 10 Décembre 2014, la Communauté de Communes est entrée dans l'ère numérique avec la création d'un nouveau site internet à l'habillage actuel, une navigation simplifiée ainsi qu'un contenu enrichi. Toute l'actualité, de nouvelles fonctionnalités et une multitude d'informations sont présentes sur le site.

La technologie utilisée est fournie par L'Agence Technique Départemental de la Haute-Garonne; agence qui propose aux collectivités adhérentes une aide à la création de leur site Internet.

> Bulletin d'information intercommunal :

En 2014, les habitants de la Communauté de Communes ont reçu un numéro au mois de janvier (n°14) et au mois de juin (n°15).

> Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

- > Afin d'apporter une réponse adaptée aux problèmes spécifiques que peuvent rencontrer les habitants du territoire, les élus ont constitué en 2012 une CISPD. Cette commission réunit les responsables des institutions et des organismes publics ou privés concernés par la sécurité et la tranquillité publique (Gendarmerie Nationale, procureurs, colléges, lycées, préfecture, élus, associations...).
- > Mise en place par la Gendarmerie de l'opération « tranquilité Vacances », afin de prévenir les cambriolages et les effractions.
- > Convention avec la Gendarmerie pour la surveillance des abords du Lac de Saint-Ferréol durant la période Juillet -Août
- > Réunion d'informations au public le jeudi 16 octobre 2014 sur la sensibilisation à la sécurité.



Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel Téléphone: 05 62 71 23 33

Fax: 05 34 66 98 08

Site Internet: www.revel-lauragais.com

Les délibérations 2014

15 Délibérations

> 27 février 2014

Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2013

- 1. Décisions prises par le Président et le 2ème Vice-président
- 2. Bilan des marchés publics 2013
- 3. Etat des acquisitions et cessions 2013
- Approbation de la modification des statuts du syndicat mixte Pays Lauragais
- Actualisation du tableau des effectifs de la Communauté de Communes
- 6. Conventions de stage : État des installations sportives sur le territoire
- 7. Acquisition de la base nautique de Saint–Ferréol, complément à la délibération N° 60.2013 du 16 mai 2013
- 8. Taux 2014 Taxes directes locales
- 9. Taux 2014 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- Ordures Ménagères Convention SIPOM Saison estivale
 2014
- 11. Espace PIERRE PAUL RIQUET à Saint-Ferréol : autorisation de programme et crédits de paiement
- 12. Cotisations, Participations diverses et Subventions aux associations de développement économique
- 13. Compte de gestion 2013
- 14. Compte administratif 2013
- 15. Affectation du résultat
- 16. Budget 2014
- 17. Extension des locaux administratifs Bilan prévisionnel de l'opération
- 18. Budget Assainissement Compte de gestion 2013
- 19. Budget Assainissement Compte administratif 2013
- 20. Budget Assainissement Affectation du résultat
- 21. Budget Assainissement Budget 2014
- 22. Budget Annexe Zone Industrielle Compte de gestion 2013
- 23. Budget Annexe Zone Industrielle Compte administratif 2013
- 24. Budget Annexe Zone Industrielle Affectation du résultat
- 25. Zone industrielle intercommunale Vente de parcelle (ZX 334) SCI VS BIRDSTEP
- 26. Budget Annexe Zone Industrielle Budget 2014
- 27. Budget annexe ZAE Pomme 2 Compte de gestion 2013
- 28. Budget annexe ZAE Pomme 2 Compte administratif 2013
- 29. Budget annexe ZAE Pomme 2 Affectation du résultat
- 30. Budget annexe ZAE Pomme 2 Budget 2014
- 31. Budget Aérodrome Montagne Noire Compte de gestion 2013
- 32. Budget annexe ZAE Pomme 2 Compte administratif 2013
- 33. Budget annexe ZAE Pomme 2 Affectation du résultat
- 34. Budget annexe ZAE Pomme 2 Budget 2014
- 35. Projet de service Relais Assistantes Maternelles : conventions avec les communes pour la mise à disposition de salles
- 36. Approbation des budgets 2014 de l'Office de Tourisme Intercommunal

> 18 AVRIL 2014

Approbation du compte-rendu du 27 février 2014

- 37. Installation de l'assemblée et élection du Président
- 38. Création des Postes de vice-présidents
- 39. Election des 5 vice-présidents

- 40. Délégation de pouvoir et de signature au Président
- 41. Accroissement temporaire d'activité Recrutement agent contractuel
- 42. Réalisation d'un accueil de Loisirs de Loisirs sans Hébergement à Saint-Ferréol
- 43. Actions de développement touristiques portées par le GAL « Terroirs de Lauragais »

> 7 MAI 2014

Approbation du compte-rendu du 18 avril 2014.

- 44. Décisions du Président et du 2de vice-président article 5211-10 CGCT
- 45. Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 46. Composition de l'EPIC : Office de Tourisme Intercommunal aux Sources du Canal du Midi
- 47. Election des délégués au syndicat mixte du Musée et Jardins du Canal du Midi
- 48. Election des délégués au syndicat mixte Pays Lauragais
- 49. Election des délégués au Groupe d'Actions Locales GAL des « Terroirs du Lauragais »
- 50. Election des délégués au syndicat intercommunal pour Ordures Ménagères (SIPOM)
- 51. Election des délégués au syndicat mixte du Bassin de l'Agout
- 52. Création des Commissions Intercommunales
- 53. Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la délinquance CISPD
- 54. Election des délégués au comité de pilotage pour la mission de développement économique en partenariat avec la chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse 31
- 55. Election d'un (e) délégué au Comité National des Œuvres Sociales (CNAS)
- 56. Election d'un (e) délégué au conseil de surveillance de l'Hôpital de Revel
- 57. Election de délégués au SDIS Haute-Garonne
- 58. Election de délégués auprès de deux associations :
- La Maison Commune Emploi Formation Lauragais Revel Sorèzois (MCEF)

Comité de Bassin d'Emploi Lauragais Revel Sorèzois (CBE)

- 59. Election d'un délégué à la SPL Midi Pyrénées Construction
- 60. Complément à la délibération portant régime indemnitaire des agents
- 61. Proposition d'Organigramme
- 62. Projet de plan de formation 2014-2016
- 63. Indemnités du Président et des Vice-présidents
- 64. Indemnités comptable public
- 65. Formation des élus communautaires
- 66. Marchés Publics Prospection économique : prestataire Interfaces, avenant N° 1
- 67. Propositions de convention avec la région Midi-Pyrénées pour la cession à titre gratuit de la borne « Point Visio Public » à la Maison Commune Emploi Formation
- 68. Autorisation Occupation Temporaire MODEL CLUB
- $69. Autorisation \, Occupation \, Temporaire \, MOULIS \, MOTORS PORTS$

> 3 JUILLET 2014

Approbation du compte-rendu du 7 mai 2014

- 70. Décisions du Président
- 71. Actualisation 2014 des tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Intercommunal
- 72. Lancement de la consultation pour la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- 73. Convention avec l'OGEC pour la période scolaire 2014/2015
- 74. Mise à disposition d'un local par la ville de Revel au profit de la Communauté de Communes pour l'accueil de Loisirs Intercommunal
- 75. Complément à la délibération portant régime indemnitaire
- 76. Emplois saisonniers Année 2014
- 77. Approbation des comptes administratifs 2013 de l'Office de Tourisme Intercommunal
- 78. Transfert provisoire du Bureau d'information touristique de Saint Félix Lauragais au château de Saint-Félix Lauragais
- 79. Modification de la composition du comité directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal
- 80. Convention « Sentiers du Laudot »
- 81. Prévention de la délinquance CISPD : Convention avec la Gendarmerie nationale saison 2014
- 82. Mise à disposition d'un point d'information Commune de Durfort
- 83. Avenant à la convention d'occupation temporaire Pascal Finot Formation (pavillon aérodrome de la Montagne Noire)

> 16 SEPTEMBRE 2014

Approbation du compte-rendu du 3 juillet 2014

- 84. Décisions du Président et du vice- président
- 85. Règlement intérieur du conseil communautaire
- 86 Rapport d'activité 2013
- 87. Décisions modificatives budgétaires : Budget principal
- 88. Reconduction (2014-2015) de la convention avec la Chambre
- de Commerce et d'Industrie Toulouse 31
- 89. Espace Pierre-Paul Riquet: raccordement électrique SDEHG
- 90. ALSH Tarifs : compléments à la délibération du 3 Juillet 2014
- 91. ALSH : Mise à disposition de locaux pour le prestataire Loisir Éducation et Citoyenneté
- 92 Rapport d'activité 2013 du SPANC
- 93. Actualisation du Règlement du SPANC
- 94. Actualisation des tarifs2014du SPANC
- 95. Avenant N°1 convention utilisation des locaux Bureau d'Information Touristique à Saint-Félix Lauragais
- 96. Acquisition de terrains zone économique Pomme 2 : complément à la délibération du 24 juin 2010 : Modification de l'acte d'achat initial

> 29 OCTOBRE 2014

Approbation du compte-rendu du 16 septembre 2014

- 97. Décisions du Président et du 2ème Vice-président
- 98. Modification des statuts du Syndicat Mixte Musée et Jardins du Canal du Midi
- 99. Modification des statuts du Syndicat Mixte Pays Lauragais (PETR)
- 100. Représentation au sein du Comité Syndical du syndicat Mixte Pays Lauragais
- 101. Commission Communication : nouvelle composition
- 102. Groupe de travail « BASE NAUTIQUE »

- 103. Modification de l'article 12 du règlement intérieur du conseil communautaire
- 104. Décision modificative budgétaire n° 2 Budget Principal
- 105. Décision modificative budgétaire n°1 Budget annexe Zone Industrielle
- 106. Agence de l'Eau : Assainissement non collectif Protocole des aides année 2014
- 107. Décision modificative budgétaire n°1 Budget annexe SPANC
- 108. Sous-traité d'Exploitation Vol à Voile Montagne Noire (VVMN) (2014-2019)
- 109. Participation annuelle aux frais de gestion pour le fonctionnement de l'aérodrome

> 11 DECEMBRE 2014

Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2014

- 110. Décisions du Président et du 2ème Vice-président
- 111. Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout : Approbation des statuts
- 112. Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2015
- 113. Décision modificative budgétaire n°3 Budget principal
- 114. Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Année 2015
- 115 .Convention 2013 « développement d'actions touristiques » dans le cadre du GAL Pays Lauragais : prorogation jusqu'au 31 mars 2015
- 116. Demande de subvention Fonds Européens Leader 2015-2020
- 117. Demande de subvention : création local crèche Petits Clous
- 118. Complément à la délibération indemnités des élus
- 119. Service enfance 3-11 ans : modification d'un poste
- 120. Instruction intercommunale des actes d'urbanisme
- 121. Création site internet : contrat de prestation avec l'ATD
- 122. Adhésion au service fiscalité locale de l'Association des Maires du Tarn
- 123. Système Information Géographique (SIG) : convention d'échanges de données
- 124. Accueil de loisirs sans hébergement : tarifs 2015
- 125. ALSH Espace Pierre Paul Riquet : choix des entreprises
- 126. Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017
- 127. Subventions aux associations structures multi accueil : subventions 2015 et avenant à la conventions d'objectif 2013-2016
- 128. Mission de prospection pour l'implantation d'entreprises : 1ère reconduction pour une année
- 129. Conventions pluriannuelles : Comité Bassin Emploi et Initiative Emploi
- 130. Office de Tourisme Intercommunal : participation 2015
- 131. Contrat « Grands Sites Midi Pyrénées » : avenant n°1 période 2013-2015
- 132. Adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'exercice 2015 et suivant
- 133. Commission Tourisme et Patrimoine: modification de la composition

Les Décisions 2014

Les décisions du Président

Décision N° 2014-01 (Site Aérodrome)

Assurance Responsabilité Civile Exploitant Aérodrome 2014. Signature concernant la proposition d'assurance « Responsabilité Civile d'Exploitant d'Aérodrome » présentée par La Réunion Aérienne, pour un montant de 1 556,00 € TTC. La durée du contrat est de 1 an : du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Décision N° 2014-02 (Site Aérodrome)

Contrôle électrique de l'habitation située à l'entrée du site de la Montagne Noire. Signature du devis présenté par l'APAVE, Agence du Tarn, Hôtel consulaire, 40 allée Alphonse Juin 81 104 CASTRES pour la vérification des installations électriques de l'habitation située à l'entrée du site de l'aérodrome Cette prestation s'élève à 450 € HT

Décision N° 2014-03 (Administration Générale)

Conception Bulletin Intercommunal CCom Cassandre. Annule et remplace la décision DP 2013-4. Signature du devis présenté par la Société CCOM CASSANDRE correspondant à la conception d'un bulletin de 8 pages et à la gestion du projet (réunions de travail − réalisation d'illustrations − corrections sur textes) pour un montant de 1 440,00 € HT.

Décision N° 2014-04 (Administration Générale)

Hébergement du site internet. Reconduction du contrat CAPLASER « Hébergement du site internet 1Go » pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 et pour un montant de 714 € HT.

Décision N° 2014-05 (Petite Enfance)

Remaniement partiel toiture de la Crèche à Revel. Signature du devis de l'entreprise SOMOBOIS pour un montant de 667,35 € HT.

Décision N° 2014-06 (Administration générale)

Travaux sur local informatique et téléphonie (20 rue Jean Moulin) Signature des devis des entreprises :- Ourliac- Ramond pour un montant de $360 \in HT$ et Imbert pour un montant de $792,12 \in HT$

Décision N° 2014-07 (Economie / S.I.G)

Contrat Hébergement GFI PROGICIELS Année 2014 – 1ère reconduction au titre de l'année 2014. (Du 1er janvier au 31 décembre 2014), contrat d'hébergement avec GFI, PROGICIELS domicilié 145 boulevard Victor Hugo 93 400 SAINT OUEN ; les termes du contrat initial signé le 18 février 2013 sont inchangés

Décision N° 2014-08 (Economie / S.I.G)

Contrat de maintenance GFI PROGICIELS Année 2014 – 1ère reconduction. Reconduire au titre de l'année 2014 (1er janvier au 31 décembre 2014) le contrat de maintenance avec GFI, PROGICIELS domicilié 145 boulevard Victor Hugo 93 400 SAINT OUEN ; les termes du contrat initial sont inchangés.

Décision N° 2014-09 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Branchement Eau Potable. Signature du devis proposé par SIEMN31 pour un montant de 3 356,13 € HT soit 4 027,36 € TTC concernant la réalisation d'un branchement en eau potable au lieu-dit « L'Encastre Nord » 31250 à Vaudreuille.

Décision N° 2014-10 (Administration générale)

Maintenance des installations téléphoniques (20, rue Jean Moulin). Signature du contrat de maintenance proposé par le Groupe Scopelec Syscom pour un montant de 18,56 € HT par mois pendant la période de garantie du matériel (la garantie débutant au jour de réception de la facture du matériel et valable sur une période de 1 an) et 55,00 € HT par mois au-delà de cette période. Ce contrat est souscrit pour une durée de 3 ans.

DÉCISION N°2014-11 (Administration Générale)

Maintenance Ascenseur locaux administratifs (20 rue Jean Moulin). Signature du contrat de maintenance proposé par la Société ThyssenKrupp pour un montant de 1 483,00 € HT payable trimestriellement à terme échu. Le contrat est souscrit pour une durée de 3 ans – date de départ de l'abonnement : 20/03/2014 – date d'effet de facturation : 20/03/2015.

DÉCISION N°2014-12 (Administration Générale)

Acquisition de mobilier pour les locaux administratifs (20 rue Jean Moulin), signature du devis proposé la Société SEIREB, 5 rue d'Ariane ZAC Montredon 31 240 l'UNION pour un montant de 3 511.79 € HT.

DÉCISION N°2014-13 (Administration Générale)

Avenant à la convention ACTES : dématérialisation des actes budgétaires. La convention « ACTES » concernant la télétransmission des documents a été signée entre l'Etat et la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois le 6 avril 2012 .Signature de l'avenant N°1 à la convention complétant l'article 3 et concernant notamment la transmission des actes budgétaires. Les autres articles de la convention initiale restant inchangés

DÉCISION N° 2014-14 (Administration générale)

Réalisation d'une liaison intersites entre des serveurs téléphoniques. Signature du devis avec le prestataire SCOPELEC, rue Gay Lussac 31 250 Revel pour un montant de 2 700 €HT.

DÉCISION N°2014-15 (Petite Enfance)

Travaux menuiseries crèche à Saint-Félix Lauragais. Signature du devis présenté par l'entreprise SOMOBOIS 30, rue de la liberté, 31 250 Revel pour les travaux de menuiseries intérieures: pose d'oculus sur 5 portes, remplacement de 2 portes de service, réparation d'une fenêtre, pour un montant de 4 109.72 € HT..

DÉCISION N° 2014-16 (Petite Enfance / RAM)

Acquisition de matériel pour le RAM itinérant. Vu la délibération du 27 février 2014 concernant le projet de RAM itinérant, signature des devis pour l'acquisition de petit matériel avec la

société WESCO pour un montant de 941.17 € HT, galerie de Revel pour un montant de 182.58 €HT, Buroffice pour un montant de 1 551.69 €HT.

DÉCISION N° 2014-17 (SPANC)

Contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif - marché a bons de commande - Prestataire VEOLIA Suite à la consultation publique du 30 décembre 2013 au 14 février 2014, signature du marché à bons de commandes avec VEOLIA EAU - COMPAGNIE DES EAUX domicilié à VEOLIA EAU - COMPAGNIE DES EAUX - Direction Régionale du Sud-Ouest - 22, rue Marcel Dassault - BP 25873 - 31506 Toulouse Cedex 5, pour un montant annuel minimum de 14 550 € HT.

DÉCISION N° 2014-18 (Économie / SIG)

GFI: intégration de couches de données et déploiement SIG. Signature du devis présenté par GFI INFORMATIQUE − PROGICIELS, pour un montant annuel minimum de 1 548,00 € HT.

DÉCISION N° 2014-19 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Baisse du devis ESPACE PIERRE PAUL RIQUET à Saint-Ferréol. Branchement en Eau Potable au lieu-dit « L'Encastre Nord » 31250 Vaudreuille. Le devis de SIEMN31 s'élève à 2 172,70 euros au lieu de 3 356,13 € validé précédemment par décision DP 2014-09.

DÉCISION N° 2014-20 (Tourisme)

COM CASSANDRE Dépliants été 2014. Signature du devis présenté par la société COM CASSANDRE, 16 avenue de Sorèze 31 250 REVEL pour la réalisation de 5000 exemplaires, dépliants été 2014, pour un montant de 1 470,00 € HT.

DÉCISION N°2014-21 (Administration Générale)

Impression Bulletin d'information 2ème reconduction du marché. Vu la décision du Président n° DP 2012-16 en date du 7 juin 2012 attribuant le marché d'impression du bulletin d'information à la Société MESSAGES IMPRIMERIE – 111 rue Nicolas Vauquelin – 31100 Toulouse – pour une période 12 mois avec possibilité de deux reconductions. Vu la décision du Viceprésident n° DVP 2013-01 en date du 16 juillet 2013 concernant la 1ère reconduction du marché d'impression pour une période 12 mois à compter du 11 juin 2013. Reconduction du marché d'impression du bulletin d'information avec la Société MESSAGES IMPRIMERIE, aux conditions tarifaires proposées en date du 15 mai 2014 : tarifs inchangés par rapport au marché initial (10 000 exemplaires = 1 160 ,00 € HT) – cette reconduction vaut pour 12 mois à compter du 11 juin 2014 ; le marché initial s'achèvera le 10/06/2015.

DÉCISION N° 2014-22 (Administration Générale)

Entretien de bâtiments siège administratif. Considérant la nécessité de procéder à des aménagements des locaux administratifs par la mise en place de placards muraux, signature des devis présentés : Comptoir des Bois de Sorèze pour un montant de 887,82 € HT soit 1 065,38 € TTC et SAVFIMA Quincaillerie pour un montant de 634,86 € HT soit 761,83 € TTC.

DÉCISION N° 2014-23 (Petite Enfance)

Fourniture et pose stores 3 multi-accueils. Vu la nécessité de procéder à des aménagements des trois structures multi-accueils (crèches à Blan – Revel – Saint Félix Lauragais) par l'installation de stores au niveau des baies vitrées ; signature des devis présentés par DAG'DECO – 6 impasse Laure de Noireterre – 81700 PALLEVILLE, devis pour un montant de 609,51 € HT concernant la crèche intercommunale à Revel ;devis pour un montant de 2 300,88 € HT concernant la crèche intercommunale à Saint Félix Lauragais ; devis pour un montant de 1 004,52 € HT concernant la crèche intercommunale à Blan .Soit un montant total de 3 914,91 € HT.

DÉCISION N° 2014-24 (Tourisme)

Fourniture et livraison de mobilier urbain pour les communes de la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois Lot 1 – Fourniture et livraison de 29 Relais Information Service (R.I.S) : par SIGNAUX GIROD CHELLE pour un montant de 63 510,00 € HT.

Lot 2 – Fourniture et livraison de 20 tables de pique-nique et 20 corbeilles de propreté : par SARL GERARD DIDIER pour un montant de 8 920,00 € HT. Soit un montant total de 72 430 ,00 € HT

DECISION N° 2014-25

Annulée

DÉCISION N° 2014-26 (Tourisme)

Aménagement Bureau Information Touristique Saint Félix Lauragais - annule et remplace la précédente décision – Signature du devis présenté l'EURL REINA Joseph, le Village, 31 460 LE CABANIAL pour un montant de 7 185,00 € HT.

DÉCISION N° 2014-27 (Espace Pierre-Paul Riquet

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage SPL MIDI-PYRENÉES CONSTRUCTION - Construction Accueil de Loisirs - Signature du contrat de prestation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec la SPL MIDI PYRENNES CONSTRUCTIONS pour un montant de 5 750 € HT (correspondant 1 000 €/ jour pour une mission évaluée à 5,75 journées).En cas d'intervention complémentaire, après accord des parties sur les interventions nécessaires, la ½ journée sera facturée 500 € HT.

DÉCISION N° 2014-28 (Économie / SIG)

Association des Maires du Tarn – Convention pour transmission fichiers du cadastre - Signature avec l'ADM81 de la convention dite « MAJIC » qui définit les modalités de transmission des fichiers littéraux du cadastre ; le mode d'échange des données ; les modalités d'usage de ces données. Les données littérales du cadastre sous forme de fichiers numériques seront délivrées à titre gratuit par l'ADM81..

DÉCISION N° 2014-29 (Enfance / ALSH)

Prestation de Nettoyage avec l'Association AILES - 2ème reconduction. (Dernière reconduction). Signature du marché de Prestation de nettoyage de locaux avec l'Association AILES pour une période de 12 mois à compter du 04/09/2014, au taux horaire de 16,50 € TTC. Les conditions initiales du marché sont inchangées.

DÉCISION N° 2014-30 (Enfance)

Vérification et Maintenance Sécurité Incendie – VEMI 1er reconduction. Signature et 1ère reconduction de ce marché pour une période de 12 mois à compter du 31 août 2014. Les conditions initiales du marché sont inchangées.

DÉCISION N° 2014-31 (Tourisme)

Bureau d'Information Touristique Saint-Félix Lauragais et Sorèze. Fourniture et pose de stores. Signature du devis présenté par ART & FENETRES pour un montant de 1 216 € HT soit 1 459,20 TTC.

DÉCISION N° 2014-32 (Tourisme)

Bureau d'Information Touristique Saint-Félix Lauragais. Travaux d'électricité - Amélioration de l'éclairage. Signature du devis présenté par JAE Électricité pour un montant de 3 857,47 € HT soit 4 628,96 € TTC

DÉCISION N° 2014-33 (Enfance / ALSH)

Gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Prestataire LEC 2014/2015. Signature du contrat présenté par Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud domicilié 7 rue Paul Mesplé - 31 100 Toulouse pour un montant total de : 138 205,44 € net de TVA dont :

- 123 797,02 € net de TVA pour la tranche ferme
- 14 408,42 € net de TVA pour la tranche conditionnelle (il est précisé que la Tranche conditionnelle sera affermie par ordre de service). Ce marché est conclu pour une durée de 14 mois période du 1er octobre 2014 au 30 novembre 2015 inclus).

DÉCISION N° 2014-34 (Enfance / ALSH)

Location de modulaires pour l'Accueil de Loisirs Sans hébergement 2014/2015. Signature du marché de location de modulaires avec l'entreprise YVES COUGNAUD LOCATION pour installer l'ALSH à compter du 1er octobre 2014. Le marché porte sur une durée de 14 mois (fin du marché le 30/11/2015). Le montant initial de la location fixé à 29 610 € HT pour 14 mois (soit 2 115 € ht /mois). Les frais d'enlèvement au terme du marché s'élèveront à 6 870.00 € HT.

DÉCISION N° 2014-35 (Tourisme)

Bureaux d'Information Touristique à Revel et Sorèze. Maintenance portes automatiques. Signature des contrats proposés par la Société RECORD selon le détail ci-dessous :

- BIT Sorèze : contrat « performance » (2 portes) 818 € HT par an ;
- BIT Revel : contrat « prévention » (1 porte) 239 € HT par an ; Soit un total de 1 057 € HT par an pour les deux sites (1 268,40 € ttc). Les contrats sont souscrits pour une durée de 1 an avec possibilité de deux reconductions.

DÉCISION N° 2014-36 (Tourisme)

Topoguides « Le Pays Lauragais...à pied ». Association FFRandonnée. Signature du devis présenté par la FFRandonnée pour un montant de 2 548 € TTC correspondant à l'achat de 260 topoquides.

DECISION N° 2014-37 (Administration Générale)

Acquisition Photocopieur Multifonctions. Signature avec la société RICOH pour le marché comprenant :

- l'acquisition d'un photocopieur multifonctions pour un montant de 4 742.40 \in TTC
- l'acquisition de la solution Protocole d'Échange Standard (PES) V2 permettant la dématérialisation des procédures avec le comptable public, pour un montant de 3 495,80 € TTC (matériel, licence & maintenance 5 ans).
- □ Soit un coût total d'acquisition de 8 238,00 € TTC.
- un contrat de maintenance prix copie noir & blanc 0,00516 € ttc et prix copie couleur 0,0444 € TTC.

DÉCISION N° 2014-38 (Petite Enfance . RAM)

Spectacle décembre 2014. Signature du devis proposé par « LES VOYAGEURS IMMOBILES » pour une représentation du spectacle « Le Bruit des Couleurs » prévue le vendredi 5 décembre 2014 en matinée. La prestation s'élève à 450 € TTC.

DECISION N° 2014-39 (Petite Enfance)

Multi-accueil à Saint-Félix Lauragais - Travaux sur charpente et menuiserie. Signature du devis proposé par l'entreprise SOMOBOIS pour un montant de 2 414,19 € HT soit 2 897,03 € TTC.

DECISION N° 2014-40 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Débroussaillage parcelles l'Encastre Nord. Signature du devis proposé par l'entreprise TERRAVERT pour un montant de 1 300,00 € HT soit 1 560,00 € TTC.

DECISION N° 2014-41 (Tourisme)

Bureau d'Information Touristique à Saint-Félix Lauragais. Travaux d'électricité - Résiliation du marché signé avec l'entreprise JAE Électricité - Revel - le 16/09/2014, pour un montant de 3 857.47€ HT et annulation de la décision DP 2014-32 approuvant la signature de ce contrat.

DECISION N° 2014-42 (Espace Pierre-Paul Riquet)

Cabinet APAVE – Mission de Contrôle Technique. Avenant n°1. Signature de l'avenant 1 proposé par le cabinet APAVE pour un montant de 850,00 € HT soit 1 020,00 € TTC concernant la production d'un deuxième et nouveau rapport initial. Les autres conditions du marché initial sont inchangées

DECISION N° 2014-43 (Administration Générale)

Assurance Groupama d'Oc – Contrat « Dommage aux biens et risques annexes » - signature de l'avenant n°1 qui consiste à : majorer la prime annuelle de 5% (hors variation indice du contrat) et à appliquer une franchise de 500 € par sinistre (au lieu de 200 €) – prise d'effet au 01/01/2015

DECISION N° 2014-44 (Économie)

ZAE La Pomme II. Relevé topographique. Signature du devis présenté par VALORIS Géomètre-Expert 3, avenue des Frères Arnaud – 31250 REVEL - pour un montant de 3 000 € ht soit 3 600 € ttc, correspondant à une mission de relevé topographique concernant la ZAE La Pomme II, en vue de procéder à l'aménagement de cette zone industrielle intercommunale – référence de la parcelle ZX n°467.

production d'un deuxième et nouveau rapport initial. Les autres conditions du marché initial sont inchangées

DECISION N° 2014-45 (Site Aérdrome)

Dépose de lampadaires extérieurs. Signature du devis présenté par JAE Électricité pour un montant de 811,04 € ht soit 973,25 € ttc, correspondant à la dépose des 4 lampadaires, l'isolation des câblages, la démolition des socles et la remise en état des zones d'ancrage..

DECISION N° 2014-46 (Enfance)

Location des modulaires - Entreprise Cougnaud. Marché 2014/2015 – Signature de l'avenant N°1 au marché de location des modulaires 2014-2015 modifiant la périodicité de paiement au prestataire qui sera mensuelle et non trimestrielle comme indiqué initialement dans le CCAP du marché (article 3.5.1). Cet avenant n'a aucune autre incidence sur le marché initial.

DECISION N° 2014-47 (Administration Générale)

Assurance Responsabilité Civile Générale et Risques Annexes. 2015/2017. Signature de la proposition d'assurance de la SMACL pour un montant annuel de 1 014,00 € ht concernant la « Responsabilité Civile Générale et risques annexes ». Le contrat d'assurance prend effet au 1er janvier 2015 ; il est souscrit pour une durée de 3 ans (fin 31/12/2017).

DECISION N° 2014-48 (Site Aérodrome)

Assurance Dommage aux biens Multirisques Bâtiments 2015/2017. Signature de la proposition d'assurance de la MAIF pour un montant annuel de 4 860,00 € ht correspondant à la « Multirisques Bâtiments et risques annexes » pour l'Aérodrome de la Montagne Noire. Le contrat d'assurance prend effet au 1er janvier 2015 ; il est souscrit pour une durée de 3 ans (fin 31/12/2017).

DECISION N° 2014-49 (Administration Générale)

UGAP - Équipement bureautique. Signature du devis n° 37225033 présenté par la Centrale d'achats UGAP pour un montant de 1 142,99 € ht correspondant à l'achat de petits équipements bureautiques.

DECISION N° 2014-50 (Administration Générale)

Signature du devis présenté par La Poste pour un montant de 2 039,12 € HT correspondant à la distribution du bulletin d'information n°16 (janvier 2015/ juin 2015)

Les décisions du 2ème VICE -PRÉSIDENT

DÉCISION DVP N° 2014-1 (Administration générale)

MCC Informatique : Petit équipement Modem. Signature du devis proposée par MCC Informatique qui s'élève à 458,58 € HT soit 550,30 TTC.

DÉCISION DVP N° 2013-2 (Site Aérodrome)

Mise en conformité électrique - Habitation située à l'entrée du site Aérodrome de la Montagne Noire. Signature du devis présenté par l'Entreprise JAE Électricité pour les travaux de remise aux normes électriques de l'habitation située à l'entrée du site Aérodrome de la Montagne Noire, conformément aux

préconisations indiquées dans le rapport APAVE du 18/02/2014. Cette prestation s'élève à 1 885,34 € HT.

DÉCISION DVP N° 2014-3 (Administration générale)

COMMUNICATION - Bulletin d'information Juillet – Décembre 2014. Signature du devis présenté par La Poste pour un montant de 1 946,20 € HT correspondant à la distribution du bulletin d'information n°15 (juillet 2014/ décembre 2014).

DÉCISION DVP N° 2014-4 (Administration générale)

COMMUNICATION - Annule et remplace la décision DVP 2014-03 : Bulletin d'information Juillet – Décembre 2014.
Distribution Devis actualisé au montant de 1 984,37 € HT.

DÉCISION DVP N° 2014-5 (Enfance / ALSH)

Réparation Portillon d'accès ALSH - Signature du devis présenté par l'Entreprise Métallerie Sud-ouest – Revel pour un montant de 278,00 € HT (333,60 € ttc) correspondant à la réparation et sécurisation du portillon d'accès à l'ALSH.

DÉCISION DVP N° 2014-6 (Administration générale)

Fournisseur EDF - Convention paiements SEPA. Signature de la convention tripartite de prélèvement ayant pour objet de fixer les modalités de règlement des dépenses d'énergie ou de services à EDF par prélèvement SEPA sur le compte Banque de France détenu auprès du Centre des Finances Publiques de Revel.

DÉCISION DVP N° 2014-7 (Administration générale)

MCC Informatique - Petit équipement Onduleur. Signature du devis proposé par MCC Informatique qui s'élève à 480,00 € HT soit 576.00 € TTC.

DECISION DVP N° 2014-08 (Site Aérodrome)

Diagnostic Conformité Sécurité Incendie – Local Moto Club. Signature du devis proposé par le Cabinet APAVE qui s'élève à 680,00 € HT soit 816,00 € TTC.

DECISION DVP N° 2014-09 (Espace P-P Riquet)

Espace Pierre-Paul Riquet : Étude de sol. Mission complémentaire G2. Décision annulée et remplacée par la décision DVP 2014-10

DECISION DVP N° 2014-10 (Espace P-P Riquet)

Rectificatif erreur matérielle Espace PP Riquet Étude de sol. Mission complémentaire G2. Signature du devis proposé par ARGITEC, représenté par Monsieur PELVET, domicilié 12, rue André Citroën 31 130 BALMA qui s'élève à 1 680.00 € HT soit 2 016,00 € TTC.

DECISION DVP N° 2014-11 (Espace P-P Riquet)

Espace Pierre-Paul Riquet ALSH Saint-Ferréol - reproduction du Dossier de Consultation aux Entreprises - Validation de la commande pour 10 dossiers auprès de COPY REVEL pour un montant de 970€ TTC

DECISION DVP N° 2014-12 (Administrat. Générale)

Signature du devis présenté par le GROUPE MONITEUR - 17 rue d'Uzès - 75108 PARIS Cedex 02 - pour un montant de 1 096,50 € ht correspondant à la publication pour le service enfance 3-11 ans.